

CONSEIL de TOULOUSE METROPOLE du 8 février 2024

Intervention d'Odile Maurin

11.2 Toulouse - Izards Trois Cocus : modification du champ d'application du droit de préemption urbain - DEL-23-1166

Monsieur le Président, mesdames, messieurs, chers collègues,

Cette délibération, dont le but est de permettre d'exercer un droit de préemption urbain sur le zonage du stade Rigal aux Izards, est caractérisé, une nouvelle fois, par le manque de transparence. Les élus que nous sommes n'ont eu droit qu'à un schéma illisible qui ne permet absolument pas d'apprécier la modification demandée. Et malgré nos demandes légitimes d'un plan détaillé et lisible, aucune réponse.

De même, nous nous sommes inquiétés au mois de décembre du programme de renouvellement urbain sur ce quartier des Izards 3 Cocus qui prévoyait l'abattage de 65 arbres. Une nouvelle fois, la collectivité veut les remplacer par 2 arbrisseaux pour chaque arbre abattu, sachant que la moitié de ces nouveaux arbres meurt dans les premières années et que les qualités écologiques de ces arbres, c'est-à-dire l'ombre portée, les capacités d'évapotranspiration qui permettent de lutter contre les îlots de chaleur, la captation du carbone, prendront des dizaines d'années pour rendre un service équivalent à celui des arbres abattus. Là encore, nous avons interrogé la majorité, demandé à connaître précisément l'état sanitaire, l'essence, l'âge et la localisation de chacun de ces arbres, mais nous n'avons obtenu des réponses que le jour du conseil et pour seulement 13 arbres, montrant d'ailleurs que certains arbres déclarés comme malades ne l'étaient pas tous, selon un botaniste consulté.

Qu'est-ce que la métropole a donc à cacher pour mener une telle guerre de tranchée et d'obstruction au travail des élus de l'opposition mais aussi à persister à ne pas organiser les conditions pour une vraie co-construction des politiques du quartier avec les habitants ?

En effet, si la majorité a donné le sentiment de se convertir à la participation citoyenne en multipliant les opérations en ligne type Je Participe, et en parlant d'instances participatives, elle continue à délivrer l'information à compte-goutte, à ne pas répondre aux questions légitimes des citoyens, des associations participantes et des comités de quartier pour finir par, de toute façon, trafiquer les résultats ou s'asseoir sur l'avis populaire, comme avec la Jonction Est. Il est vrai que leur nouvelle appétence pour la démocratie participative a étrangement coïncidé avec les résultats électoraux d'Archipel Citoyen qui a failli lui ravir la mairie de Toulouse. On fait mieux comme engagement sincère...

Sur ce projet, les habitants, les associations et le comité de quartier ont posé de nombreuses questions sans jamais obtenir l'ensemble des réponses. De même, le choix du renouvellement urbain et de la démolition de nombreux logements s'est fait sans permettre une participation réelle des premiers concernés, la participation n'étant dans ce cadre-là qu'une énième opération de communication de la majorité.

De même, alors que le rôle des élus d'opposition est bien de suivre, contrôler l'action de la majorité, de s'opposer si nécessaire et de faire des propositions, ces trois premières années de mandat démontrent que la majorité n'entend pas laisser l'opposition jouer son rôle et que, partant de là et au-delà des belles déclarations, la majorité s'oppose au fonctionnement démocratique de cette instance.

Nous avons pourtant renouvelé à l'occasion de cette délibération nos questions précises sur le sort des 65 arbres du quartier. Toujours sans réponse. Et concernant le stade Rigal, nous n'avons toujours aucune information précise ni aucun plan qui justifierait qu'il faille abattre un chêne magnifique et en excellent état, malgré les affirmations de la majorité, pour faire un terrain de boules aux normes. Comme si les boulistes n'appréciaient pas, après une bonne partie, de pouvoir se mettre à l'ombre d'un bel arbre.

Et ne parlons pas des commissions métropolitaines qui sont censées être des lieux de débat sur les projets de délibération présentés, des lieux où chacun des élus peut poser des questions, et normalement toutes les questions nécessaires pour se forger un avis sur les délibérations et pouvoir voter en conscience et de manière totalement éclairée. Cependant, pour l'opposition, qui reçoit des centaines voire des milliers de pages à étudier 5 jours avant les commissions, il y a matière à de nombreuses questions, voire à des demandes de modification des délibérations. Ce que nous ne pouvons, dans les faits, pas faire.

Dans une démocratie qui fonctionne, ceux qui sont majoritaires n'ont rien à cacher et sont transparents sur les choix qu'ils font et ils sont en capacité d'argumenter et de défendre, quelles que soient les questions et les points que soulèvent leurs opposants.

Au final, entre les barbouzeries à la Arribagé et les conflits d'intérêt avec les faits de corruption de Fourcassier, le modèle de démocratie, de sérieux et de rigueur que Jean-Luc Moudenc et son équipe tentent de vendre a décidément du plomb dans l'aile.

Et petit message pour M. Carneiro, sur les pistes cyclables qu'il indique à 1m70 de large il faudrait se mettre à la page. Les REV c'est 2m de large.